



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – spmfr@gers-agriculture.org. Web :

www.apiservices.biz/fr/spmf

<http://www.spmf.fr/>

Président : Joël Schiro, Mail : jschiro@miel-de-france.com

Journée ouverte du vendredi 1^{er} février 2019
en marge de la 88^{ème} assemblée générale du 31 Janvier,
CAP SCIENCES, HANGAR 20, QUAI DE BACALAN 33300 BORDEAUX

Suite au phénomène de disparition des abeilles, quelle place pour le miel français dans une époque paradoxale de pénurie de production nationale, de consommation en légère croissance, et de baisse des prix sur un marché de gros atone ?

La journée s'est déroulée en quatre parties :

Première PARTIE la situation économique.

Présentation du SPMF.

Si on fait abstraction de la demande de la Chine pour mettre en place une norme ISO/miel, qui sera abordé par Mme Clemence GAUCHER de l'AFNOR, les événements marquants de 2018 sont :

1. La frénésie médiatique à propos des mortalités de ruches en cours d'hiver 2017/2018.
2. Le déblocage, par le ministère de l'agriculture, d'une aide, dite « exceptionnelle », de 3 000 000,00€ pour, soit disant, venir en aide aux apiculteurs sinistrés.
3. De nouvelles attaques sur la qualité du miel à propos de la présence éventuelle de résidus de Glyphosate,
4. Une récolte squelettique dans le grand quart sud ouest de la France, et excellente dans le reste du pays. On peut dire de manière succincte et rapide que, plus on va vers le nord-est, plus il s'est fait de miel.
5. Une nouvelle baisse des prix de gros. Sur les miels les plus courants, alors qu'on était passé de 3 à 6,00€ entre 2012 et 2015, nous sommes désormais repassé de 6,00 à 3,00€. Cependant il ne s'agit que d'une partie du phénomène. Même à 3,00€, il reste beaucoup d'invendus qui ne trouvent pas preneurs. Par ailleurs, pour les mono floraux et régionaux spécifiques, la situation est bien pire. Malgré une baisse des prix très conséquente, il n'y a quasiment pas d'acheteurs pour la plupart de ces récoltes.

6. Cette situation paradoxale, constitue le thème central de cette journée. De nouveaux acteurs, avec de nouvelles méthodes, ont désormais investi le marché. Nous remercions Mrs Laurent Pasquier pour « c'est qui le patron », et Arnaud Montebourg pour « Bleu, Blanc Ruche », d'être venu, pour la première fois, expliquer aux professionnels de la filière apicole, le sens de leur démarche. De cette manière, après Patrick MOLLE (président de la coopérative « Provence Miel »), David BESACIER (président de SFM, syndicat des conditionneurs), Hugues Beyler représentant la FCD (Distribution), nous aurons fait le tour de la première partie sur la situation économique.

Nous allons aborder toutes ces questions dans l'ordre chronologique.

1. Comme en Ariège il y a quelques années, initiée au départ surtout par la Confédération Paysanne qui a entraîné ensuite l'UNAF, la FFAP et quelques autres (à moins que ce ne soit l'inverse), une campagne de presse a surgi en cette fin d'hiver 2017 avec un discours simpliste : *« il y a de grosses mortalités de ruches chez les apiculteurs et, plutôt que de chercher à savoir ce qui s'est passé, dans un premier temps, il faut que l'État distribue de l'argent ».*

Comme pour l'affaire de l'Ariège, il y a très loin du discours simpliste à la réalité du terrain. Cela pose d'ailleurs un problème de fond. Ces interpellations du ministre par la Confédération Paysanne en région, sont motivées par des préoccupations politiques. La conséquence désastreuse c'est que, à présenter les choses d'une manière biaisée, de nombreux observateurs ne retiennent logiquement que ce discours simpliste.

Alors que nous vivons une catastrophe écologique permanente, avec des anomalies de comportement des colonies d'abeilles et des mortalités de ruches très importantes tout au long de l'année, à force de raconter n'importe quoi, une partie des scientifiques généralistes et des médias imaginent que ces événements sont la conséquence de l'irresponsabilité et l'incompétence de tous les apiculteurs.

C'est la raison pour laquelle on n'a pas encore trouvé de solution pour retrouver des colonies d'abeilles en bonne santé.

2. Dans le souci de calmer les esprits, sans concertation et brutalement en plein mois de juillet, pour bien démontrer toute sa compassion et son empathie, le ministre a annoncé à grand renfort de communiqué de presse, qu'il débloquait 3 000 000,00 d'euros pour venir en aide aux apiculteurs.

La aussi, il y a loin de la coupe aux lèvres. On nous dit que, finalement, les dossiers éligibles représentent 600 000,00 euros. À notre avis, compte tenu des légitimes contraintes techniques et administratives pour pouvoir émarger à cette aide, c'est déjà beaucoup. On serait curieux de connaître, au final et en toute transparence, le montant total qui sera distribué.

Une chose est sûre, pour des raisons administratives, le reliquat non distribué, soit 2,4 millions d'euros ne pourra aller, ni au sauvetage de l'ITSAP, ni au soutien sanitaire pour améliorer la santé des abeilles, ni à la recherche fondamentale ou appliquée pour chercher à comprendre pourquoi les abeilles disparaissent.

De tous les cotés, la communication a rempli son effet.

Les populistes peuvent s'enorgueillir de leur campagne de presse qui les fait passer pour les meilleurs défenseurs des abeilles. Quant au ministère de l'agriculture, il peut, à bon compte, répondre aux médias et aux questions écrites des députés, qu'il fait tout ce qu'il peut pour venir en aide à la filière.

Pour ce qui nous concerne, nous affirmons que, jamais, une aide, qu'elle soit exceptionnelle ou permanente, ne pourra apporter la solution à nos problèmes de cheptel. La seule façon de faire, c'est de s'en tenir aux arguments scientifiques et techniques afin de chercher à comprendre pourquoi les abeilles disparaissent de manière aussi spectaculaire.

3. Pour revenir aux questions purement économiques, contrairement à ce que le grand public pourrait croire, cela fait plusieurs années que le nord de la France produit bien plus de miel que le sud.

Au dessus de la Loire, il n'est pas rare de récolter 40, 50, voire plus de 80 kg par ruche. Bien entendu, il s'agit de races spéciales qui permettent un renouvellement régulier et permanent du cheptel pour compenser les pertes. Cela fait bien longtemps qu'il est devenu de plus en plus difficile de travailler avec les abeilles locales.

Au sud, quelles que soient les abeilles, on est le plus souvent en dessous de 30kg par ruche. Dans le grand sud ouest cette année, au moment du tournesol, même certains de ceux qui travaillent avec des races ou des hybridations extrêmement productives, sont restés autour de 5kg de moyenne par ruche.

Même s'il est évident que les produits phytosanitaires ont une grande responsabilité dans la faiblesse et les anomalies de comportement des colonies, il serait surprenant que les choses soient toujours aussi simplistes. En tout cas, la moindre des choses, ce serait de chercher à comprendre pourquoi, autrefois, il y avait une différence nette de comportement entre les ruches des zones de culture et celles installées sur zones sauvages et pourquoi, aujourd'hui, c'est partout pareil...

Or, la frénésie médiatique empêche totalement d'avancer. Alors que, globalement, il y avait de belles populations dans les colonies du nord-est de la France en 2018 (ce qui participe aux bonnes récoltes), on nous signale déjà, par endroits dans ces secteurs, de fortes mortalités pour début 2019. Pour l'instant, il ne s'agit que de cas particuliers. Nous y verrons plus clair d'ici 2 mois. Mais la seule question qui vaille et qui vaudrait d'être posée systématiquement, c'est : **Pourquoi ?**

D'une manière générale, l'alternative à l'hypothèse de la responsabilité unique des produits chimiques c'est, soit Noséma, soit les virus introduits par Varroa, soit les mauvaises pratiques apicoles par exemple dans le traitement de varroa.

À l'exception des expérimentations personnelles et clandestines de tel ou tel apiculteur, aucune véritable campagne expérimentale et encadrée de traitement de Noséma à grande échelle n'a été menée jusqu'à présent.

Pour les virus, l'ANSES dispose semble t il des techniques d'analyses les plus performantes. Hélas, jusqu'à présent, elle ne délivre que des résultats « brut » et inexploitable, ni sur nos exploitations, ni sur le plan scientifique.

De la même façon qu'il ne sert à rien de compter les spores de Noséma sans faire un véritable diagnostic sanitaire, il ne sert pas davantage de compter les virus en se désintéressant totalement de leur impact pathogène.

Là encore, pour faire le lien entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, un institut technique installé dans la durée, en toute sérénité, nous est indispensable.

Je crois avoir déjà dit que, jusqu'à présent, on en est loin.

4. Ces récoltes en dent de scie ne sont pas sans conséquence sur le marché. Tranchons immédiatement une désinformation récurrente : comme en Allemagne, les contrôles draconiens effectués par les importateurs en France conduisent à ce que la plupart des miels de bouche qui passent en douane sont de vrais miels de qualité normale. Pour l'essentiel, les miels adultérés sont expédiés dans les pays Anglo saxons ou, en tout cas, vers des pays qui ne voient aucun problème à qualifier « miel », un mélange plus ou moins sophistiqué de sirops industriels.

On notera au passage que la fraude économique subsiste. Il est toujours étonnant de voir que, les mêmes qui ne supportent pas de voir des œufs de lumps vendus sous étiquette caviar, acceptent facilement que des mélanges contenant des sirops industriels soient proposés aux consommateurs à la place de miel véritable.

Il n'empêche : l'augmentation frauduleuse des volumes proposés sur le marché mondial à cause des mélanges de sirop, conduit à tirer artificiellement vers le bas les prix des miels authentiques. Cela n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur la qualité générale des miels proposés sur le marché. Pourquoi s'évertuer à récolter des miels propres, logés en fûts homologués, titrant moins de 18% d'humidité, conservés au frais pour éviter leur dégradation et la montée en HMF puisque, de toute façon, ils ne seront pas valorisés en conséquence ?

Les importateurs trouvent régulièrement de vrais miels autour de 2,00€/kg, droits de douanes et tous frais compris. Les miels de fleurs basiques mais plus rares, indispensables aux assemblages de certains conditionneurs se négocient autour de 3,00€. Il ne faut donc pas s'étonner si la baisse des prix des miels de France est tombée, au plus bas, jusqu'aux environs de ce niveau.

Comme au SPMF on ne fait pas dans la démagogie ni la recherche de boucs émissaires, il convient d'expliquer pourquoi on en est arrivé là. Contrairement à ce que prétendent les populistes, cela n'a rien à voir avec un affreux complot ourdi par les conditionneurs. On reste d'ailleurs interloqué par le simplisme du raisonnement : quand les prix baissent, c'est un complot destiné à pénaliser l'apiculture mais, quand ils montent, ce n'est pas un complot pour la soutenir !!!! ??? Comprenez qui pourra !

L'économie est une mécanique, pas un concours de bons sentiments. Si les conditionneurs vendent du miel français, ce n'est pas pour « soutenir la filière », c'est, directement ou indirectement, pour gagner de l'argent. S'ils en vendent moins, c'est qu'ils n'ont plus de demande ou qu'ils y perdent de l'argent.

Si la France qui produisait autour de 35 à 45 000 tonnes de miel n'en produit plus que la moitié (parfois moins), c'est, essentiellement parce qu'il est de plus en plus difficile d'élever des abeilles. En outre il est nécessaire de recourir à des palliatifs techniques qui font parfois exploser les coûts de production.

2014 a constitué un record de mauvaise récolte. Les conditionneurs, malgré une hausse spectaculaire de leurs prix d'achat, n'ont pas réussi à collecter les volumes dont ils avaient besoin. En face d'eux, ils avaient la grande distribution qui a préféré supprimer des références plutôt que de répercuter les hausses. Résultat, tous les conditionneurs se sont retrouvés avec des stocks payés très chers et invendus. Plutôt que de les conserver indéfiniment, ils ont parfois préféré « avaler leurs pertes » en utilisant ces miels français dans des mélanges d'importation à bas prix.

Ce n'est pas comme ça qu'on fait des bénéfices.

Loin d'être la conséquence d'un complot ou d'une volonté des conditionneurs, la baisse des prix n'est que la résultante d'une mécanique spartiate :

- À cause du phénomène de disparition des abeilles, la France produit de moins en moins de miel, à des coûts de plus en plus élevés,
- Non seulement les prix étaient montés mais il n'y avait pas suffisamment de volume. Du coup, il y a des marchés qui se perdent.
- Il y a de moins en moins de références proposées en supermarché.
- Le miel français se faisant de plus en plus rare sur les linéaires, les consommateurs se tournent, soit vers l'importation, soit d'autres produits sucrés comme les confitures ou les pâtes à tartiner.

Il serait facile de dire que tout est de la faute de la grande distribution. S'il était simple de gagner de l'argent avec le miel français sans efforts ni la moindre créativité, il n'y aurait aucun problème. Or, ce n'est pas impossible mais il y faut de l'imagination qui ne peut se concevoir dans une filière aussi opaque et inorganisée....

En clair, ce serait bien d'avoir une interprofession ... et tant qu'à faire ce serait mieux qu'elle soit efficace, c'est-à-dire représentative, et débarrassée de toutes les scories idéologiques...

La aussi, on en est loin.

C'est dommage parce que, en plus, accessoirement, une interprofession pourrait contribuer à financer un institut technique.

5. Tout ce désordre sur le marché, a suscité des initiatives originales. Les deux principaux nouveaux acteurs que nous avons identifiés ont accepté de venir nous parler de leurs projets. Qu'ils en soient remerciés.

Chacun d'eux développe en toute liberté sa propre stratégie. Nous leur souhaitons pleine réussite et, pourvu que la qualité soit au rendez vous, que le meilleur gagne.

Par contre, même les meilleurs stratèges commerciaux ne pourront rien faire si le cadre général dans lequel ils doivent évoluer demeure aussi malsain qu'aujourd'hui. C'est pour tenter de fédérer les énergies dans cet objectif que nous sommes réunis aujourd'hui.

La journée s'est parfaitement déroulée en présence de :

David Besacier pour le Syndicat Français du Miel, Axel Decourtye pour l'Institut Technique et Scientifique de l'Abeille et de la Pollinisation, Thierry Lauvergeat, Culture Miel, Laurent Pasquier, « C'est Qui Le Patron », Benoit Bechet, Agrex Consulting, Isabelle CHIBON TAILHAN pour FranceAgriMer, Patrick MOLLE, pour la Coopérative Provence Miel, Vincent MICHAUD, Famille Michaud Apiculteur, Clemence GAUCHER pour l'AFNOR, Marie Pierre CHAUZAT pour l'ANSES, Éric LELONG pour INTERAPI, Arnaud MONTEBOURG, BLEU-BLANC-RUCHE, Emma NOZIERES pour la FNSEA, Philippe PICARD pour le SYMPA (IGP Provence), Hugues BEYLER pour la Fédération du Commerce et de la Distribution, Muriel LANDURE pour la DGCCRF.

À la suite de la partie économique, nous avons débattu de :

- La structuration et des solutions possibles,
- La question du Glyphosate et, plus largement des résidus,
- La norme ISO/miel demandée par la Chine

Sur chaque thème, le SPMF a introduit le débat et chacun des invités a développé son analyse.

Tous ces éléments font l'objet d'un compte rendu ou d'une présentation écrite qui seront mis en libre accès sur les sites INTERNET du SPMF :

<http://www.spmf.fr/> ou www.apiservices.biz/fr/spmf

Pour le SPMF

Bordeaux vendredi 1^{er} février 2019